

Monsieur Marc PAPINUTTI
Directeur Général de VNF
175 rue Ludovic Boutleux
BP 30820
62408 BETHUNE CEDEX

Contact: Patrick HELL
Tél : 03 89 66 71 56
Site internet : www.voies-navigables.org

Mulhouse, 05 septembre 2014

Objet : prise en compte de SMSR dans l'étude Corridor
et restitution des études antérieures

Monsieur le Directeur,

VNF vient de lancer une étude sur l'optimisation des infrastructures de transport et du fonctionnement des chaînes logistiques au sein du corridor européen Mer du Nord-Méditerranée, étude à laquelle vous avez associé notre association, ce dont nous vous savons gré.

Le Consortium, présidé par Philippe Richert, fédère sous l'angle international de nombreuses collectivités, établissements publics, associations et personnalités qualifiés, toutes mobilisées pour la promotion du transport fluvial et du développement de ses infrastructures, notamment dans l'Est de la France et au sein du bassin transfrontalier rhénan. Composé notamment d'acteurs alsaciens, lorrains et franc-comtois, il s'inscrit de ce fait pleinement au cœur du périmètre de cette étude et est en mesure d'apporter une contribution pertinente à son instruction.

Nous tenions à cet égard à attirer votre attention sur l'opportunité manifeste d'une prise en compte effective du projet de liaison fluviale « Saône-Moselle, Saône-Rhin » dans les options analysées dans le cadre de cette étude, dont la méthodologie nous semble contestable. En effet, le projet fluvial « Saône-Moselle, Saône-Rhin » figure bel et bien dans le Corridor Européen Mer du Nord-Méditerranée, ainsi que dans le cœur du réseau Trans Européen Transport. A cet égard, l'Europe revendique explicitement sa réalisation à l'horizon 2030. Attendu que l'Union Européenne contribue à hauteur de 50 % au financement de l'étude corridor, qui cible justement l'horizon 2030, il nous semblerait tout à fait opportun et fort légitime que VNF y intègre bel et bien cette option, prospective, à l'instar par exemple du projet Seine-Nord.

Par ailleurs, nous sommes toujours en attente de la restitution des études techniques et socio-économiques d'ores et déjà menées par VNF sur cet axe entre 2011 et 2013 et qui devraient être versées aux nouvelles études sur le Corridor Mer du Nord/Méditerranée. Cette restitution nous avait été annoncée par vos soins pour cet automne dans un courrier du 7 mai 2014. Nous vous saurions gré dès que possible de nous faire part des modalités de restitution que vous aurez pu arrêter entretemps.

Dans cette attente, et avec nos remerciements anticipés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sincères salutations.

La Présidente-Déléguée,

Françoise Branget



Françoise BRANGET